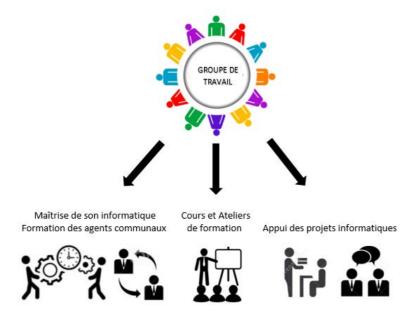
Maîtrisons le numérique!



Qui est Nicolas BARTOLINI ?

Louviérois d'origine, j'habite depuis 7 ans à Cambron-Casteau, à deux pas de Pairi Daiza.

Diplômé bachelier en informatique et systèmes de l'Institut Supérieur Industriel de Mons (ISIMs), je suis fonctionnaire au Ministère de la Justice à Bruxelles. J'y exerce la fonction d'analyste programmeur.

Passionné d'informatique et de nouvelles technologies, je suis un fan de musique électronique et de vieux livres.

Proactif, j'aime m'impliquer dans le quotidien de mon village, organiser des débats et partager les informations sur les réseaux sociaux.



Quand **Michel NIEZEN** m'a contacté en 2017, j'ai eu la chance d'être l'un des premiers signataires de la charte des Communaux. Partageant parfaitement l'ensemble de ses valeurs, j'ai tout de suite apporté ma pierre à l'édifice en développant notre site internet www.lescommunaux.be – que je vous invite à visiter dès à présent.

N'hésitez pas à me contacter, mon adresse est nicolas.lescommunaux.be@gmail.com





Maîtrisons le numérique!

Brugelette: commune numérique

Oui, mais allons-y en douceur



Bonjour à tous, je m'appelle Nicolas BARTOLINI et j'ai 34 ans. Tombé sous le charme de la vie de village, j'ai déménagé avec ma compagne à Cambron-Casteau en 2011.

Certains m'ont connu comme administrateur du groupe « Les Amis de Cambron » sur Facebook (FB) ou m'ont rencontré lors de réunions de quartier sur des sujets qui nous touchent directement.

Je ne sais pas vous... mais moi, ce qui me frappe c'est l'omniprésence des technologies numériques dans notre monde.

Elles nous entourent de partout et tout le temps. Elles sont devenues presque incontournables : transactions bancaires, réservations de ticket de train, livraisons de repas, devis en ligne... et j'en passe.



Sur les pages suivantes, je vous propose mes idées.

Nicolas BARTOLINI

Oui au numérique, si il aide les citoyens !





L'informatique dans ma commune!

Beaucoup de citoyens aimeraient une administration communale aussi accessible et rapide qu'Internet! Et qu'ils puissent y accéder de n'importe où et à toute heure.

Tout en conservant ses services à la population dans les locaux de la commune, il est compréhensible que Brugelette s'inscrive dans cette logique d'informatisation.

Pourquoi ne pas pouvoir naviguer sur le site communal, non seulement pour trouver des informations, mais aussi pour accomplir ses démarches administratives en ligne : introduire une demande de documents (carte de riverain, composition de ménage...), réserver une salle de fête, signaler un déménagement, acheter un rouleau de sacs poubelle etc...

Oui mais attention... de la même façon qu'on n'apprend pas à un enfant à plonger dans l'eau avant qu'il ne sache nager, on ne peut pas demander à la commune d'offrir des services en ligne si les citoyens ne maîtrisent pas eux-mêmes un minimum l'informatique.



GALLEMARS MIEZEN LE MAIRE LAPAGUA VIART DUEZ CANIVEZ CUYTEN CHEVALIER AUGUIER BAUDART SATIOUNI

Les Communaux, les habitants de la Commune de Brugelette d'ab

L'informatique dans ma commune ?

Expert dans les technologies de l'information et de la communication, j'ai eu accès entre autres aux derniers chiffres du baromètre 2017 de la société de l'information provenant du SPF Économie. Ils sont très interpellants :

- 14% des habitants n'ont pas accès à un ordinateur et à l'Internet
- 39% des Belges ont de faibles, voire aucune, connaissance en informatique
- 18% des chômeurs n'ont jamais navigué sur Internet
- 36% des personnes entre 65 et 74 ans n'ont jamais utilisé Internet
- 88% des personnes entre 65 et 74 ans n'ont jamais utilisé un smartphone

Selon moi, toutes ces inégalités ne peuvent exister dans une commune moderne et numérique!

Face à l'urgence révélée par ces chiffres, mon objectif sera de réduire la fracture numérique dans la commune, c'est-à-dire de rapprocher le citoyen de l'informatique. Je souhaite mettre ma compétence à disposition pour limiter ces inégalités.



Mon projet

C' est la mise en place d'un groupe de travail qui apportera son expertise aux habitants par la mise en place notamment de :

- Cours de remise à niveau pour les débutants
- Ateliers et formations pour les personnes désireuses d'apprendre l'informatique
- Appui et conseils dans les projets informatiques des citoyens

